

La réponse de Monsieur DURON

Mesdames les conseillères, messieurs les conseillers, bonjour.

Dans votre courrier du 6 décembre 2020, vous m'avez proposé de rédiger un article présentant mon projet de miellerie sur mon terrain au Coulomé à paraître dans la prochaine parution de la gazette communale. Je vous en remercie et vous propose de vous présenter mon projet lors d'un prochain conseil municipal. Cela permettra de répondre aux questions que vous vous posez au sujet de cette miellerie, d'échanger sur les inquiétudes et de discuter des suggestions que vous pourriez avoir afin que je puisse avancer sur ce projet.

Je vous propose une présentation courte afin que nous puissions échanger sereinement et en confiance tous ensemble autour de ce projet, important pour mon activité et valorisant pour la commune. Vous rencontrer pour échanger me paraît une évidence et je regrette de ne pas l'avoir proposé avant.

Dans l'attente de votre réponse, que j'espère positive,
Sincèrement,
Clément DURON



Mise en valeur de la fontaine dite "den lloch"



Cette fontaine est très probablement la plus ancienne d'Arboussols. À l'époque, les sources du village étaient utilisées à la fois pour la consommation des habitants, pour les animaux, et également pour l'arrosage.

Nous pouvons observer, sur la partie la plus ancienne de la font d'en lloch, une croix du Saint Sépulcre. Rappelons que l'ordre est présent à Marcevol dès 1129 (tout d'abord dans l'église Sainte Marie "Nostra Senyora de las Gradass", puis au prieuré). Cet ordre aura la mainmise sur le village de Marcevol, ainsi que sur une partie d'Arboussols jusqu'à la fin du XIVe siècle.

Il est ainsi probable que la croix du Saint Sépulcre gravée sur la pierre de la fontaine date de la période qui correspond à la domination de cet ordre. Nous pouvons raisonnablement considérer qu'elle fait partie du patrimoine historique depuis plus de 600 ans, et c'est la raison pour laquelle elle est désormais inscrite en tant que Petit Patrimoine de la commune afin de la préserver.



La gazette de



Arboussols et Marcevol

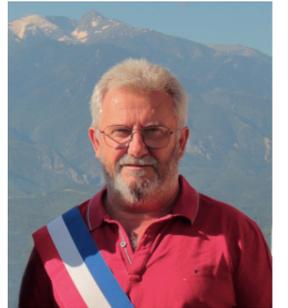


|Numéro 2 - Janvier 2021|

Le mot de Maire

Bien chers toutes et tous,

Nous voici arrivés au terme de cette année 2020 qui restera dans les mémoires tant elle a été difficile et éprouvante pour beaucoup d'entre vous avec ses conséquences dans tous les domaines de notre vie.



Depuis le début de ma mandature, sept mois se sont écoulés, sept mois de travail, sept mois pendant lesquels je peux vous dire que nous n'avons pas chômé. Aujourd'hui, modestement, nous avons le sentiment d'avoir œuvré pour la commune, d'avoir fait de notre mieux pour contenter le plus grand nombre, sachant très bien que nous ne ferons jamais l'unanimité. A nos yeux l'important était de défendre l'intérêt général, sachez que c'est cela qui nous guidera encore et toujours pendant les années à venir.

Durant ces sept mois, nous avons décidé collectivement de privilégier certains postes de dépenses d'investissements pour disposer de rentrées plus conséquentes l'année prochaine. Elles seront les bienvenues dans la mise en œuvre de nos projets et pour réaliser les investissements nécessaires à venir. Cela n'a pas été simple sur le plan financier. En raison de la crise sanitaire, et de notre arrivée tardive aux commandes de la commune, il ne nous a pas été possible de faire des demandes d'investissements comme cela était le cas les années antérieures.

Ainsi, comme vous pourrez le constater à la lecture de ce deuxième numéro de notre magazine, un certain nombre de projets ont été initiés. Certains sont plus visibles que d'autres. C'est le cas du travail d'embellissement de ce village que nous avons débuté avec nos petits moyens et avec l'objectif qu'il soit plus agréable à vivre pour tous.

Je suis maire pour la première fois. Mon équipe et moi-même apprenons tous les jours. La critique est aisée mais je suis sincèrement très fier et satisfait d'avoir choisi les membres de mes commissions, qui par leur talent, leur intégrité et leur engagement quotidien mènent à bien leur rôle.

Enfin, j'aurai une pensée toute particulière pour les personnes qui nous ont quitté cette année et celles qui sont en difficultés à cause de la crise sanitaire.

Je souhaite la bienvenue aux personnes qui sont venues s'installer dans notre charmant village. Le conseil municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2021
à toutes et à tous.

Le Maire
Fernand CABEZA



L'équipe vous souhaite une bonne année 2021 !



Chers habitant(e)s d'Arboussols et de Marcevol, une année singulière se termine, une autre la remplace. Voici une formidable occasion de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour cette année 2021 ! Que vous souhaiter de mieux que la santé, de nombreux moments de partage ainsi que la réalisation de vos projets les plus chers ?

Il est grand temps pour nous de vous faire parvenir ce deuxième numéro de la Gazette « El Guionet », afin de partager avec vous les informations qui nous semblent importantes sur la vie de la commune. Cette nouvelle édition, plus dense que la précédente, a pour objectif de vous donner une vue d'ensemble sur les actions que nous essayons de mettre en œuvre sur le village.

Avant toute chose, nous vivons collectivement une expérience inédite et singulière à bien des égards. Malgré les difficultés que chacun rencontre dans son quotidien, dans sa vie professionnelle ou familiale, les actes de solidarité et d'entraide sont nombreux. Cet état d'esprit de la part de l'ensemble des habitants de la commune honore notre village. Nous remercions celles et ceux qui ont consacré du temps, des pensées et de l'énergie pour veiller sur les autres.

Enfin, cette gazette est surtout un excellent moyen de tous vous remercier pour vos encouragements, vos questions, vos remarques ou vos suggestions. Nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et bonne lecture à toutes et tous !

La commission Communication - Pierre WENDELS et Galdric MONTANOLA



Pourquoi une commission communication au sein de conseil municipal ?

Le travail de la commission communication consiste à offrir une meilleure lisibilité aux actions de chaque commission qui œuvre au sein de l'équipe municipale. La vie du village est certes constituée de chiffres, mais aussi de mots, de couleurs, de manières de dire !

À partir des informations des diverses commissions, nous préparons des notices explicatives à destination des élus. Nous réalisons par ailleurs un travail de synthèse et de vérification des documents à destination du public et des différentes commissions. Pour cette première année, la commission communication aura traité plus de 350 documents pour informer, communiquer et faire vivre cet esprit d'unité cher à l'équipe municipale !

Une miellerie à la Font d'en lloc ?

Mr Clément DURON, apiculteur d'Arboussols, a fait part à la municipalité de son souhait d'installer une miellerie sur les parcelles 105 et 106 qu'il a acquis au-dessus de la source Font d'en lloc à la sortie Nord du village en direction de Marcevol. Ces parcelles sont en 2020 situées en dehors du périmètre constructible de la « Carte Communale » qui régit l'urbanisme à Arboussols. Mr Duron a déposé en Janvier 2020 une demande de Certificat d'Urbanisme pour un projet de miellerie et d'une boutique de vente.

· L'architecte des Bâtiments de France (dit des Monuments historiques) consulté à répondu le 3 Février 2020 : « Le projet de construction d'un bâtiment agricole, avec dans sa continuité un espace de vente, constitue une entame d'urbanisation et un mitage du paysage qui n'est pas souhaitable ». Sous la mandature de Mr Surjus ce CU à été déclaré « irrecevable » car il y manquait des renseignements indispensables à une bonne compréhension.

Début 2021 lors de la mise en application du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), ces terrains seront classés A1 Zone Agricole. La construction des exploitations agricoles ou installations nécessaires à la transformation des produits agricoles sera autorisée mais assorties de contraintes, notamment :

Le projet ne doit pas par sa situation, son architecture, ses dimensions ou l'aspect extérieur des bâtiments ou ouvrages à édifier ou à modifier porter atteinte au caractère ou à l'intérêt des lieux avoisinants, aux sites, aux paysages naturels ou urbains, ainsi qu'à la conservation des perspectives monumentales.

Situé dans une zone naturelle, très visible le long de la route Départementale le projet de construction éventuel devra donc s'insérer harmonieusement et discrètement de par sa surface, sa hauteur, son implantation et ses matériaux. La municipalité sera sensible à ce que la source, à proximité immédiate, soit préservée.

En l'état l'accès à ce terrain n'est pas suffisant pour construire et devra être élargi au besoin sur les terrains des voisins par des accords à conclure avec eux, ce qui pour l'instant est bloquant. Par ailleurs, ce terrain n'est pas raccordé au réseau électrique et une éventuelle prolongation aura un coût significatif pour la Commune.

Plus généralement, la municipalité est prudente car elle ne voudrait pas qu'une construction à cet emplacement constitue un début d'urbanisation susceptible de pousser à transformer les terrains avoisinants en terrains constructibles en contradiction avec le PLUi. Pour ces raisons, la municipalité désireuse néanmoins de faciliter l'activité agricole de Mr Duron lui a proposé 2 autres terrains ayant plus de commodités. Dans l'immédiat, elle lui a prêté gracieusement le rez-de-chaussée de la Cave Coopérative pour abriter ses ruches, charge à lui de payer l'assurance.

Si Mr Duron décidait de déposer une demande de Permis de Construire sur son terrain elle serait bien évidemment instruite dans le respect de ses droits. Elle recevrait un accueil favorable dans le cas d'un bâtiment harmonieux et bien intégré préservant la source. À ce jour Mr Duron n'a montré aucun projet et n'a pas déposé de demande de Permis de Construire. Dans un souci de clarté, il a été proposé à Mr Duron d'exprimer son point de vue dans la gazette lequel est publié ci-après.

Fred DÉAUX,
Conseiller municipal, Architecte.



Eau et Assainissement



La bonne gestion de l'eau est un sujet d'intérêt majeur pour la municipalité. C'est pourquoi, deux réunions ont été organisées en fin d'année avec les directeurs de la SAUR et du SIVU. En ce qui concerne l'eau potable, le taux de fuite a considérablement chuté depuis que la SAUR a réalisé des travaux à Arboussols pour étanchéifier un des réservoirs.

Par ailleurs, le dispositif de télésurveillance mis en place permet de suivre très précisément la consommation et prévient la SAUR lorsqu'une situation anormale se produit (insuffisance d'eau dans un réservoir, présence de fuites, etc.).

Afin de sécuriser le bon approvisionnement en eau potable du village d'Arboussols et accueillir dans l'avenir de nouvelles constructions, deux études sont en cours pour augmenter le débit du puits Artésien et examiner la possibilité d'accroître les volumes d'eau stockés dans les réservoirs.

Concernant Marcevol, le SIVU a confirmé le lancement en 2021 de l'étude technique de la nouvelle station d'épuration dont la construction devrait débuter en 2022.



Un petit « grand » mot d'Elyse



Depuis notre élection, nous avons pas mal avancé sur plusieurs projets. Personnellement, en tant que première adjointe, je participe à toutes les tâches pour lesquelles je suis sollicitée. Ça passe par le ménage à la Mairie ou dans les gîtes, les réunions avec le Patrimoine pour Nostra Senyora de Las Gradass, le travail administratif chaque lundi matin afin de réaliser les courriers, contacter les personnalités, établir un peu le programme de la semaine avec Christophe.

Ces lundis nous les occupons avec le Maire et ses adjoints, chacun apporte sa pierre à l'édifice et nos échanges sont précieux pour avancer dans les projets. Si Monsieur le Maire est occupé, je prends le relais pour les réunions Com-Com ou autres. Je m'occupe de faire authentifier en sous-préfecture tous les dossiers officiels, et l'expédition des courriers recommandés. À l'occasion je fais les courses pour un événement à marquer d'une rencontre, Procession à Marcevol, le 14 juillet etc...

J'aime les gens de mon village et je suis émerveillée quand je rencontre le dimanche matin notre doyenne de 94 ans Josette Lafond qui, en venant chercher son journal et ses petits gâteaux, laisse passer tout le monde parce qu'elle a une mission en plus de ses courses : une petite liste à la main, ce sont les courses de son voisin, c'est elle qui les lui apporte. C'est dire si l'air d'Arboussols est bénéfique aux ANCIENS. Aussi ils méritent bien leur petit « colis de Noël », que nous avons mis en place Fernand et moi il y a déjà une dizaine d'années en créant une Association 'Les Axurits', devenue 'FestArboussols' aujourd'hui.

Notre équipe, accompagnée de bénévoles, fait des samedi citoyens, nettoyage de l'entour de la Chapelle Sainte Eulalie. Un samedi je leur ai porté « La pause café », ils étaient si contents... Bravo et merci à eux ! Voici la période de Noël et là aussi nous avons ensemble décoré sapin et village. Et quelle surprise chaque année de pouvoir aller la nuit de Noël admirer la crèche du village à la Place du Presbytère, réalisée avec amour et application par notre cher Valdemar au grand cœur. Et les belles illuminations, Rue de la Torre ! Notre village a le cœur illuminé et ça se voit ! Je vous souhaite à tous une très belle année.

PS : En 2021 nous allons acquérir une épareuse, et vous verrez, tous les chemins seront nettoyés, ça me tient très à cœur ! Elyse RAAYMAKERS.



La note de l'urbanisme



Comme nous l'avons déjà annoncé, la municipalité met en place l'accompagnement des nouveaux arrivants et propose un suivi individualisé pour toutes les nouvelles constructions qui s'implantent sur la commune. Cette nouvelle mesure reçoit un accueil bienveillant même si nous avons conscience que cela peut bousculer des habitudes.

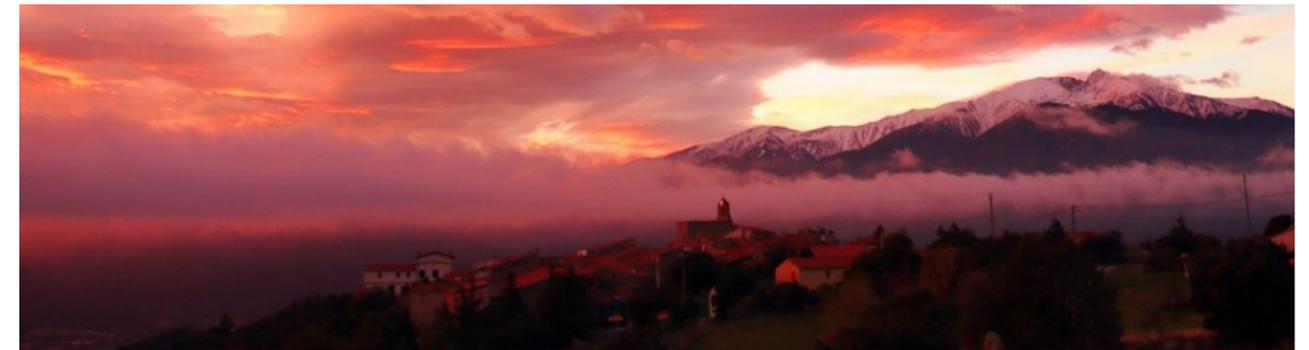
Avoir une adjointe et une commission dédiées à l'urbanisme est une volonté municipale, parce-que plus d'un Français sur deux a connu ou connaîtra un conflit lié au logement dans sa vie. C'est la principale cause de litige en France... Notre choix est de travailler en amont et en confiance avec tous les partenaires, mais également d'être présent pendant les travaux auprès des nouveaux propriétaires.

Chaque permis de construire délivré est là pour protéger à la fois le propriétaire, les riverains, le voisinage et le bien public. Cette commission s'assure que les droits de chacun soient respectés et entendus, c'est la pierre angulaire du bien vivre ensemble.

Nous avons la chance de pouvoir nous appuyer sur le service urbanisme de la Communauté des Communes Conflent Canigou qui fait un travail remarquable dans l'instruction des permis de construire, et pour la protection du village et des zones sensibles. Ainsi, la fontaine Font D'en Lloch vient d'être classée en petit patrimoine.

N'hésitez pas à faire appel à nous si vous avez des questions, un dossier à réaliser, une demande à effectuer, nous vous recevrons toujours avec plaisir.

L'adjointe à l'Urbanisme – Véronique CUISSETTE WENDELS



Les travaux sur la place de village.



Sur la place du village, la précédente municipalité a initié un gros chantier comprenant 2 étapes. La première visait la mise en valeur de la place, à travers la restauration de la fontaine, la réfection du goudron, la création d'une aire de fête pavée en granit agrémentée de bancs et de plantations. Vous le savez, cette tranche est maintenant achevée ! La deuxième étape concerne l'enfouissement des réseaux : Les câbles électriques et téléphoniques ont été enterrés, alors que les remontées le long des façades sont en cours.

Nous avons par ailleurs demandé que les goulottes beiges soient remplacées par des goulottes grises, afin de les rendre plus discrètes sur les façades en pierre. La bascule sur les nouveaux câbles et la dépose des poteaux en béton et des derniers fils aériens sera effective dans l'hiver.

Les gîtes communaux accueillent de nouveaux habitants !

Dès le début de notre mandat, nous avons décidé de prioriser la réfection des gîtes et leur transformation en logements permanents afin d'assurer à la commune un revenu stable et d'économiser sur les dépenses (assurance, eau, électricité...). Par ailleurs nous avons offert les éléments qui meublaient ces gîtes aux locataires afin de minimiser les coûts liés à leur remplacement en cas d'usure ou de panne. Enfin, cela nous permet par-dessus tout de dynamiser la commune en accueillant de nouveaux habitants !

Les travaux ont duré 7 longs mois et représentent un énorme investissement en temps et en énergie dans chacun des gîtes. Certains ont même dû faire l'objet d'une rénovation intégrale et complète comme dans « Le Victoria », où nous sommes repartis de zéro à partir des murs mis à nus.



Sans grands discours, nous tenons à remercier l'engagement personnel du Maire et des employés municipaux tout au long des 7 mois de travaux acharnés. Un énorme merci de la municipalité à M. Philippe Alquier qui s'est impliqué spontanément de manière citoyenne dans la pose des parquets et de la cuisine, sans ménager sa peine.

La commune se voit désormais dotée d'un parc locatif rénové et attrayant. Et plus que tout, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants de notre village !



UN POINT SUR LES FINANCES



Outre les gros travaux de rénovation du parc locatif, qui apporte 30% des recettes de la commune, des actions ont également été initiées afin d'examiner les moyens permettant de réduire le niveau d'endettement, toujours très élevé. Cela limite considérablement la marge de manœuvre de la mairie. Pour trois des emprunts contractés il y a environ 15 ans, les taux d'intérêts varient de 3.7 à 4.7%... soit 6 à 7 fois ceux qui sont offerts aujourd'hui par la Banque Postale.

De plus les pénalités financières en cas de remboursement anticipé sont exorbitantes (13 à 20% du capital restant dû !). La banque ne souhaitant pas revoir ses conditions, nous avons demandé l'intervention des services de l'état (Sous-préfecture, DGFIP) pour nous assister. Nous reviendrons plus largement sur ce sujet lors de la prochaine édition du magazine avec la présentation détaillée des dépenses réalisées en 2020 et du budget prévisionnel 2021.

TÉLÉPHONIE ET INTERNET

Plusieurs problèmes récurrents sont enregistrés (coupures téléphoniques, dysfonctionnements de l'internet, etc.). Un courrier a été adressé à Monsieur le Préfet, qui a contacté les services intéressés. Voici les premiers résultats :



Téléphonie :



La mairie a été informée par la société SFR de l'installation de deux nouvelles antennes sur le pilône du pic de Bau. Celles-ci devraient, nous l'espérons, améliorer la situation et éliminer les coupures. Affaire à suivre...



Internet et le haut débit



Le 4 décembre dernier, la société Orange a installé dans l'armoire située à l'entrée du village d'Arboussols, un équipement informatique destiné à améliorer grandement le débit internet. Le débit minimum sera de 8Mbs, alors que 70% des abonnés pourront avoir un débit de 16Mbs. Les 40% les plus chanceux auront même accès 30Mbs.

Les autres fournisseurs d'accès à internet (SFR, Free, Bouygues...) peuvent maintenant vous proposer un raccordement au haut débit. Toutefois, certains abonnés n'ont pas observé d'amélioration : d'après Orange, cela pourrait être dû à l'ancienneté du contrat (bas débit) ou à l'obsolescence de la Box.

Aussi, il est recommandé à ces abonnés de se rapprocher de leurs fournisseurs d'accès à internet afin qu'une nouvelle offre leur soit faite avec un débit plus élevé.



L'informatique et vous - cours d'informatique et installations



Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'un nouveau poste informatique est proposé en libre accès à la Mairie le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h. Il est équipé d'une imprimante et d'une connexion internet ! N'hésitez pas à utiliser cette installation si vous en avez besoin.

Toutes les personnes ne sont pas pour autant familiarisées avec cet outil informatique... En réponse à une demande postée dans la boîte à idées, plusieurs personnes se portent volontaires afin de proposer quelques conseils et astuces sur les bases de l'informatique. Cet accompagnement serait bien sûr gratuit, et personnalisé en fonction des besoins de l'utilisateur. Si vous souhaitez en bénéficier, ou proposer votre aide, vous pouvez vous manifester auprès de Galdric au 06 22 87 92 68.



Rénovation de l'église Nostra Senyora de Las Gradass



Le hameau de Marcevol, réputé pour son prieuré du XIIe siècle, s'est constitué autour de l'église du XIe siècle "Nostra-Senyora-de-las-Gradass" classée Monument Historique depuis le 30 juillet 1973. Elle est considérée, selon la légende, comme le siège du tombeau de la mère du premier pape, Lin. Cette église romane fortifiée au XIVe siècle abrite un retable classé du XVIe siècle.

Malgré les nombreux remaniements ou renforcements au fil des siècles, il est indispensable d'entreprendre des travaux de rénovation pour la préserver. Le travail initié par Monsieur Etienne Surjus a donc été poursuivi par la nouvelle équipe municipale. Les contacts ont été maintenus avec toutes les institutions qui avaient confirmé leur intention de subventionner ce projet patrimonial et le début des travaux est prévu pour 2021.

Par ailleurs, un dossier de candidature de notre projet a été envoyé à la Fondation Stéphane Bern pour l'Histoire et le Patrimoine. Cette aide serait la bienvenue car le coût des travaux avoisine les 500 000€.

Nous avons rencontré le sous-préfet afin de lui rappeler la nécessité de réaliser au plus vite un travail de sécurisation de l'édifice sous peine de dommages irréversibles. En novembre dernier, nous avons reçu une confirmation de la préfecture que la subvention demandée nous était accordée sur 2020.

Le feu vert a donc été donné à l'architecte pour débiter la phase de consultation des entreprises. Nous disposerons bientôt des devis et du calendrier de réalisation des travaux sur l'année 2021. Une équipe a été créée pour suivre ce projet et elle se réunira mensuellement. Elle est composée de Fred Déaux, Jean Carmier, Elise Raymakers, Bernard Albert et bien sûr Etienne Surjus.



Le sentier des églises

un nouveau projet pour dynamiser les villages des balcons de Canigó !

La rénovation de l'église de Marcevol et le réaménagement du site de la Chapelle Sainte Eulalie font partie d'un projet plus global dont l'objectif est de créer un circuit des églises des balcons Nord du Canigó. Ce circuit pédestre pourrait intéresser d'autres villages. Il permettrait également de redécouvrir la vie des habitants tout au long des siècles grâce à des bornes illustrant des scènes de la vie quotidienne. Tout cela constituerait un retour vers les racines de notre pays Catalan ! Ce projet a été présenté lors de la dernière réunion organisée par le Syndicat Mixte Canigó Grand Site et fera l'objet d'une étude plus approfondie en début d'année prochaine.

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES



Fleurir le village



Nous remercions les habitants qui ont activement participé à l'après-midi citoyenne pour fleurir le village le samedi 1er août dernier. Merci également à celles et ceux qui continuent d'entretenir et arroser devant leurs domiciles. Courant novembre quelques fleurs de saisons ont été ajoutées... un grand merci à Véronique et Annie d'avoir affronté le vent glacial de cet après-midi-là !

Une commande d'arbres et autres plantes a été faite auprès de la Pépinière Départementale pour poursuivre l'embellissement du village. Au printemps nous vous inviterons à une nouvelle action commune pour le bonheur de tous !



Projet de terrain multisport.



La commission Jeunesse, Affaires sociales et animations a choisi de porter un projet qui lui tient à cœur. Les jeunes familles sont nombreuses au village, nous ne comptons pas moins de 27 enfants ! Il nous paraît important de leur offrir un espace pour jouer, s'amuser et s'épanouir dans leur village.

Le projet porte donc sur la création d'un terrain multisport sur l'aire située devant l'entrée du terrain de tennis, ainsi que 2 modules de skate-park. Sur le terrain de tennis, le filet existant pourrait être remplacé par un filet ajustable afin de pouvoir pratiquer à la fois le tennis, le volleyball, ou encore le badminton...

Nous sommes actuellement à l'étude de faisabilité, des demandes de devis et de subventions. Nous nous engageons à mener à bien ce projet pour tous les enfants, petits... et grands !

Chrystelle COMBES et Sandra GENESTE



Le premier Duathlon d'Arboussols en 2021



Le Triathlon Conflent Canigó, club local basé à Prades et présidé par Jean Carmier, organisera le 24 Octobre prochain, le premier "Duathlon d'Arboussols". Pour mémoire le Duathlon consiste à la succession d'une course à pied, d'une partie cycliste, et enfin, d'une dernière course à pied.

Cette épreuve qui a été inscrite au calendrier 2021 de la fédération française de Triathlon accueillera des jeunes à partir de 6 ans et des adultes. 4 courses regroupent les participants en fonction des distances et des différentes catégories d'âge. Le point de départ sera situé à Marcevol. Nous vous donnerons plus de détails sur cette manifestation dans nos prochains numéros.



Des nouvelles de la bibliothèque



Au mois d'août deux rendez-vous culturels pour le jeune public ont été proposés. Un moment lecture « kamishibai » (petit théâtre de papier), suivi d'un atelier créatif « Marques pages à l'aquarelle ». Je remercie chaleureusement Annie pour son aide, et Monique Surjus qui a ensuite comblé petits et grands avec des contes du monde.



En raison des consignes sanitaires, la bibliothèque n'a pu ouvrir ces derniers mois. Cependant nous en profitons pour réaménager la salle en vue d'organiser des rencontres conviviales avec petit coin canapé à l'intérieur et transats dans le jardin....

Un tri dans les livres est également en cours avec Chrystelle et Sandra pour actualiser l'offre, en collaboration avec la Médiathèque Départementale des Pyrénées-Orientales. Nous allons également équiper la salle de rideaux opaques pour d'éventuelles projections. Nous vous informerons dès que le prêt de livres sera possible lors de permanences.

En attendant, je vous invite à glisser dans la boîte aux lettres de la mairie une liste de livres (romans, livres documentaires, BD ou albums enfants) que vous souhaiteriez lire en indiquant vos noms et coordonnées et je tâcherai de vous les faire parvenir. Si vous n'avez pas de titres précis, indiquez-moi un genre littéraire ou un thème (exemples : romans policier, terroir, livres pour les moins de 3 ans, livres documentaires sur la permaculture ou guide de voyage, etc....).

Muriel SANTINI



La nuit des Allumés



Le 20 mars 2021, en partenariat avec l'association Les allumés du Conflent, la Fondation du Prieuré de Marcevol et la mairie de Arboussols et Marcevol, la commune deviendra un phare culturel et spectaculaire. Un des lieux emblématiques de la commune, le Prieuré de Marcevol, sera l'écrin lumineux du spectacle « Aurores Médiévales ». Mise en lumière et embrasement du Prieuré, musique immersive, 20 médiévistes et figurants, 2 comédiens professionnels, et pyrotechnie composent cette création originale organisée en 6 tableaux lumineux. La mise en scène est signée par Roger Cornillac, les textes proposés par Jean-Pierre Garrigue retracent des pans de l'histoire d' Arboussols et Marcevol.

Nous recherchons 10 figurants (joindre Muriel au 07 81 30 33 29) et 10 bénévoles (Galdric au 06 22 87 92 68) pour nous accompagner dans cette formidable aventure. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ce spectacle sur le site internet des allumés : www.nuitdesallumes.fr
L'équipe des Allumés.



LA RUBRIQUE DU PATRIMOINE

Aménagement de site de la Chapelle Sainte Cécilie



Le site sur lequel se trouve la chapelle bénéficie d'un point de vue magnifique sur la vallée de la Têt et le massif du Canigou. Il attire de nombreux visiteurs de la commune et d'ailleurs. Situé à une altitude de 655m, préservé des lumières des villes alentours, le site présente en outre un intérêt manifeste pour l'observation nocturne du ciel et des astres.

Le projet d'aménagement et d'embellissement conduit par l'équipe municipale a débuté en novembre dernier. Cette première étape a consisté à débroussailler les alentours de la chapelle et couper quelques arbres dans le but d'élargir le champ de vision vers le sud. Un premier balisage des lieux de plantation de nouveaux arbres a également été effectué, ils seront mis en terre en début d'année. Ce projet implique plusieurs membres de l'équipe municipale à laquelle se sont joints des habitants village (Annie et Pierre) amoureux de ce lieu.

